

Conseil d'arrondissement du 20^{ème} arrondissement

du 15 septembre 2015

Vœu d'urgence présenté par Atanase Périfan, Président du Groupe « Les Républicains 20^è ».

Relatif à l'implantation de caméras de vidéo-protection dans le 20^è arrondissement

- Considérant que le plan de vidéoprotection pour Paris (PVPP) initié par le gouvernement en 2009 a montré son efficacité, tant dans la lutte contre la délinquance que pour assurer le maintien de l'ordre public;
- Considérant que les policiers sont unanimes pour souligner l'utilité de la vidéoprotection dans leur travail quotidien;
- Considérant qu'entre décembre 2011 et décembre 2014, les caméras de vidéo protection ont permis l'arrestation de près de 10.000 personnes permettant ainsi de faire progresser l'élucidation des faits de délinquance;
- Considérant qu'il existe dans notre arrondissement de nombreuses zones d'insécurité;
- Considérant que notre arrondissement comme la capitale est exposé à un terrorisme multiforme;
- Considérant que le nombre de caméras est insuffisant pour couvrir efficacement l'ensemble du territoire parisien et particulièrement le 20^è arrondissement ;
- Considérant que la comparaison avec la densité de caméras dans le réseau de métro, plus de 10.000, suffit à souligner l'intérêt de compléter le PVPP;
- Considérant que des villes comme Lyon ou Strasbourg disposent d'un réseau 2 fois plus étoffé que Paris;
- Considérant que les services de la Préfecture de Police ont engagé fin 2013 un travail d'identification des nouveaux besoins en caméras pour renforcer la couverture du territoire parisien et ont ainsi défini 240 emplacements complémentaires;
- Considérant que la ville de Paris n'a retenu que 165 emplacements sur les 240 demandés;

Atanase Périfan, président du groupe Les Républicains 20^{ème},

Emet le vœu :

- **Que la Maire du 20^è dans le cadre de la prochaine tranche complémentaire du PVPV soumis au prochain conseil de Paris demande à la Maire de Paris d'y intégrer l'ensemble des caméras qui ont été demandées par les services de la Préfecture de Police dans notre arrondissement;**
- **Que la Maire du 20^è étudie avec la ville de Paris et la Préfecture de Police, d'ici la fin de la mandature, l'implantation de 50 nouvelles caméras de vidéo-protection dans notre arrondissement, en particulier dans les quartiers sensibles pour arriver au doublement du nombre actuel de caméras.**
- **Que la Maire du 20^è puisse, au préalable, lancer une consultation des conseils de quartiers, des commerçants et des habitants pour définir les lieux d'installation de ces caméras.**